

Vol départ annulé et retour non remboursable

Par **Balalow**, le **15/09/2024** à **09:42**

Bonjour,

Mon vol pour Ankara a été annulé 2h avant l'heure de départ.

Je devais me rendre à Bodrum via un vol interne en partant d'Ankara et revenir à Paris à partir de Bodrum.

Je perds donc le montant des réservations des 2 hôtels dans les 2 villes et du vol interne, mais en plus, la compagnie aérienne (française) me dit qu'ils ne me rembourseront pas le vol retour Bodrum-Paris car il n'est pas annulé et indépendant de mon vol de départ.

Sachant qu'il n'y a aucun vol Paris - Bodrum avant ma date de retour, comment faire en sorte de ne pas perdre tout cet argent ?

Je sais qu'il y a une indemnité mais elle ne couvrira pas tous les frais du voyage que j'avais préparé.

Y a-t-il surtout un moyen que la compagnie aérienne me rembourse le vol retour ?

Cordialement

Par miyako, le 15/09/2024 à 11:05

Bonjour,

S'agit il d'un vol Charter et d'une compagnie Europeenne?

En cas d'annulation de vol ,la compagnie aérienne doit vous acheminer sur un prochain vol et verser des indemnités.

Pour quelles raisons le vol a été annulé ?

Pour les hotels si il s'agit d'un vol sec ,sans hotel, vous ne pouvez pas prètendre à un

remboursement.

Nous avons besoin de détails pour pouvoir répondre correctement .

Cordialement

Par Balalow, le 16/09/2024 à 10:27

Oui, ils m'avaient acheminé sur le prochain vol qui était 4 jours après et qui me faisait perdre toutes les nuits de mon 1er hôtel ainsi que mon vol interne.

Finalement la compagnie a accepté de me rembourser le vol retour et mes indemnités vont à peu près rembourser les hôtels donc problème résolu.

Merci à vous pour votre réponse

Par miyako, le 16/09/2024 à 11:39

Bonjour,

Merci de nous avoir tenu au courant.

Bonne journée

Cordialement